

# Sobriquets et farces scolaires : entre 1850 et 1870

Autor(en): **Mercier, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **20 (1930)**

Heft 8-9

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1004928>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

treille furent remplacés par les «petits-pains» du boulanger et le thé de Chine. Dans certains villages du district, on s'est mis à faire cuire pour ces circonstances de petites pièces de pâtisserie que l'on appelait, à cause de leur forme en «S» ou en «C», des «crochets».

Il n'y eut bientôt plus que les parents habitant à une grande distance du domicile mortuaire qui étaient attendus pour le repas de dix heures.

Les ministres usèrent d'un moyen simple et efficace pour combattre de tels repas, ils changèrent l'heure du culte, fixant celui-ci soit vers dix heures, soit au début de l'après-midi.

Le culte de l'après-midi avait lieu trop tard pour laisser un temps suffisant à la cérémonie, au repas, et au retour de chacun.

Quant au culte à dix heures, il ne permettait pas d'organiser un repas funéraire plus tôt; seul le second repas, et le moindre, subsista donc, pour disparaître enfin il y a une vingtaine d'années.

Que reste-t-il de l'ensemble de ces traditions funéraires?

Nous avons dit ce qu'il était advenu des «repas». Nous pouvons noter encore que l'habit de cérémonie n'est plus de rigueur. Les femmes, cependant, conformément à l'ancien usage, suivent, chez nous, le convoi funèbre.

Les rites que nous avons décrits, pratiqués pendant bien des siècles avec toute la simplicité et l'hospitalité montagnarde, se justifiaient pleinement dans un temps où les relations entre villages et entre pays voisins étaient rares et difficiles. Mais l'observance moins stricte de ces rites, les abus commis, ont tué la plupart de ces coutumes sans qu'elles fussent regrettées, même des plus fervents partisans de nos anciennes traditions.

---

### **Sobriquets et farces scolaires**

(entre 1850 et 1870)

par HENRI MERCIER, Genève.

Si l'usage de donner des sobriquets aux maîtres et aux professeurs persiste en général, à travers les âges, dans les écoles, collèges et gymnases, il semble, du moins au Collège de Genève, que les surnoms entre camarades sont moins fréquents qu'autrefois. Dans le «bon» vieux temps, chaque condisciple était blasonné et l'épithète, malicieuse ou non,

adéquate ou injuste, restait souvent, après les classes, comme épinglée au dos pour toute la vie.

J'ai sous les yeux deux documents tirés des « *Archives du Collège de Genève* ». L'un est un petit cahier oblong manuscrit qui s'intitule: « Course à la Dôle par C. Reymond, élève de la 1<sup>re</sup> classe latine, membre de la Société des Orophiles et de celle des Bolomaques. (3<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, se vend chez les principaux libraires. (!) Genève, 1850. » L'autre document consiste en un volumineux recueil de 87 pages volantes « Souvenirs de Collège, 1855-1861 » par Emile Champury, né en 1844 mort en 1869.

La relation de Reymond (alias *Mouset, Poilu, Schmoun*), est aussi dénuée de lyrisme que possible. Mais il note soigneusement les relais, les prix des voitures, des repas, des confiseries. Il achète à Nyon des pastilles de ministre (*vulgo* « petoles de chèvre ») et il se délecte à l'idée des saucissons de mulet et du baril de vin qu'on emporte sur le Jura. En une sorte de tableau d'honneur il dresse la liste des surnoms des vingt-sept excursionnistes.

Champury (dit *Champ-pourri*), quoique enclin à la prolixité ne manque ni de style ni d'observation psychologique. Il a un brin de poésie, de la finesse et du sentiment. Mais, sur le chapitre des farces de collège, il est intarissable. Sa « Leçon de Religion dans les Rues-Basses » est un modèle du genre. La 2<sup>e</sup> française « *gatta* » cette leçon certain samedi de septembre 1859 et se répandit, au grand complet, dans les rues à l'heure du marché. On commença par décrocher les seaux à incendie de la Grenette et on courut éperdument jusqu'au Molard pour faire croire à un gros sinistre. Sur tout le trajet on renversa force paniers, hottes et corbeilles. Les garnements attachèrent à la redingote des bourgeois des cornets de papier avec l'inscription: « Tronc pour les pauvres ». Ils bombardèrent de trognons et de vieux melons l'entrée d'un magasin de soieries et nouveautés. Arrivés à l'« Allée pisseuse » ils « *cabolent* » des arrosoirs chez un ferblantier. En l'île, dans la coutellerie Forestier, ils marchandent des patins (au mois de septembre!). Ils entrent bruyamment chez Retor, fabricant de parapluies, pour exiger à tout prix de la « *greube* ». Quel est le plus juste coût des pots de chambre? C'est la question qu'on pose gravement à un marchand de « *terraille* », tandis qu'un autre groupe culbute en pleine rue

une charrette de boucher. Tous jettent l'effroi parmi un troupeau de pores et de veaux qui stationnent en bas de Coutance. Enfin, toute la bande est en train de s'asseoir et d'essayer les chaises rustiques d'un négociant en sièges et en meubles quand est signalé un « *tournevis* » (gendarme), le terrible Berthoud, l'ennemi juré des collégiens. Sauve qui peut!...

A cette tumultueuse expédition avaient pris part non seulement la 2<sup>e</sup> française de Champury, mais — touchante union dans la sottise — la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> latines. De 1847 à 1870, sous le régime fazyste, le Collège de Calvin abrita, de son toit immense et vénérable, le Vieux Collège latin et le Collège alors nouveau dit commercial et industriel ou simplement français. « *Lapins* » (latins) et « *francs-chiens* » (français) en venaient souvent aux mains. Ces luttes épiques avaient pour principal théâtre le bâtiment central dénommé « la Citadelle », avec son péristyle de 1558, qui fait la gloire et la fierté de tout bon collégien genevois. Alliés contre l'ennemi commun — les « pirates » de Rive, lapins et francs-chiens se détestaient ou affectaient de se haïr. Le narrateur Raymond s'indigne de ce que, dans une grange, à St-Cergue, « huit vilains moineaux de la 2<sup>e</sup> classe industrielle et commerciale viennent souiller de leur présence la 1<sup>re</sup> latine. Ils tenaient des propos dignes des charretiers . . . »

Les mœurs étaient alors aussi rudes que les étroites poutres qui tenaient lieu de bancs et que les pupitres rugueux, tailladés, perforés, envahis par les « tombeaux » où les élèves s'enterraient en effigie, sous du mastic, avec leurs surnoms obligatoires. C'était le temps — cet âge est sans pitié, où l'on huait l'huissier du Collège, Leuba, qui avait servi dans le royaume de Naples au régiment Von der Weid.

Quand le père Leuba mourra,  
J'aurai sa vieille culotte,  
Quand le père Leuba mourra,  
J'aurai sa culotte de drap.

Oui, j'aurai, j'aurai sa vieille culotte  
Oui, j'aurai, j'aurai sa culotte de drap.  
Quand le père Leuba mourra,  
J'aurai sa vieille casquette, etc., etc.

*Lapins* et *Francs-chiens* se sont, depuis, réconciliés. Tout le Collège s'est transformé en 1886. On ne chante plus la formulette des vacances :

*Les francs-chiens :*

Vivent les vacances!  
A bas les pénitences!  
Les livres au feu,  
Et les maîtres au milieu

*Les lapins :*

Vivent les vacances!  
*Denique tandem!*  
Et les pénitences  
*Habebunt finem.*  
Les maîtres intraitables,  
*Vultu barbaro,*  
S'en iront au diable,  
*Gaudio nostro!*

A la fin de juin, en guise d'adieux, les collégiens ne brisent plus leurs encriers à deux sous contre le mur de «la Vallée». Les mœurs se sont adoucies et, au veston, se porte la plume-réservoir. Tout ce jeune monde, animé et bataillard, où se reflétaient les luttes politiques des pères et où se préparèrent quand même de bons citoyens, dort aujourd'hui dans les vrais cimetières.

Consignons *in memoriam* quelques-uns des sobriquets qui florissaient en ce temps et que nous ont conservés les historiographes Reymond et Champury.

D'abord paix à ces dignes et dévoués magisters que furent, par exemple, *Bonbon, Boto, Bouche-à-beurre, Caporal, Carabinier, Cotylédon, Cul-Rouge, Jocko, Locomotive, Machio, Mahmoud, Piquant, Pondu, Petit-Soleil, Râpé, Socrate, Tonneau, Tuyau, Zonio . . .*

Voici quelques-uns des «lapins» qui furent copieusement mouillés au sommet de la Dôle :

Achard, dit *Gampion*, Blanchot (*Cousine*), Clavel (*Clavicle*), Croisier (*éclafe*), Albert (*piotu*), Fick (*Lucius Papius Cursor*), Golay (*Charlotte*), Hirschgartner (*momie*), Penard (*pendu*), Peschier (*grand'mère, matrix*), Revilliod (*plomb*), Siordet (*pata-causa*), Vaucher (*croque-ognon*).

Et que défile la troupe des «francs-chiens», turbulents fils de «cabinotiers», de monteurs de boîtes, d'épiciers, de fabricants d'aiguilles, de boulangers, de douaniers, de finisseuses de charnières :

Biesky, dit *Biscuit*, Braillard (*Tobie*), Cartier (*chasseuse*), Clavel Jules (*Cigogne*), Dupuis Pierre (*Pipi I* ou *Bijoutier*), Dupuis Paul (*Pipi II*), Duvillard (*Guillotini*), Forestier (*Bancal* ou *Baratte*), Freund (*l'Allemand*), Guinet (*Yanyette* ou *Babe* ou *Moulinet*), Lossier (*Fougère* ou *Pissenlit*), Leisenheimer (*Leisen*), Martin (*Missionnaire* ou *Dame Belette*), Mégevet (*Mégève* ou *l'Impôt des classes*), Nourrisson (*Nourrice*), Patru

(*Chachò* ou *Pétrissoire*), Reymond Henri (*Lanly*), Schmid (*Gus*), Thiers (*Vermine*), de Watteville (*Watte*), Durand (*Viens-boire-ton-chocolat*). . .

Ce n'est pas le lieu de philosopher sur les farces d'écoliers, leur pérennité, leur innocence ou leur nocivité, leur désuétude et leur décadence. On pourrait écrire un joli chapitre de l'histoire des mœurs intitulé: «Les choses dont on ne rit plus».

Je n'ai pas non plus à disserte sur le sobriquet, sa formation, ses procédés, son emploi social, sur ce besoin psychologique de remplacer un signe usé par un autre plus imagé, plus évocateur. C'est toute une partie, comme on sait, de l'onomastique. Je n'ai voulu apporter ici qu'une très petite contribution de faits d'un archiviste, ancien doyen de la Section classique du Collège de Genève.

### Segen aus dem Nachlaß von Alois Rütolf.

(Bürgerbibliothek, Luzern.)

#### 1. Hirtenseggen.

Du sprichst: Wolf, Wolfli un . . .<sup>1)</sup> dir gebut got vnd sin liebiu muoter vnd die heiligen Eng . . . vnd die heiligen zwölfbotten vnd der guot heilig herre sant Wentlin daz du dinen munt zwingest und hintdiß vnd dinen rachen als . . . frouwe sant Maria iren rechten tumen † daz du nit einbißest noch nit zerrißest noch nit verschluckest der menschen vieh daz mir empfohlen . . . vnder mini ruoton vnd huote † daz bi disen vieh als guot frit sie, als an den [so] stat was, da min frouwen sant Maria iren lieben kint genas † Ich bevil dich vieh hütte in dem namen als unser jhs x p s sin liebi trut muoter beval dem getrüwen herren sant Johans an dem heiligen froukrüz †. Ich bevil dich noch hüt in den gewalt und in die huot der heiligen vier Ewangelist † Lu † Mr † Ma † Jo † min schirme vnd min gewalt dz diß vieh hüt iung [?] . . . vnd baren vnd vor allem schetlichen . . .

(dieselbe Hand an derselben Stelle.)

Etwas ist verlochert, etwas weggeschnitten.

#### 2. Blutsseggen.

Longinos was der ern man †  
Der unsren Herren in sin siten in gestach  
Die wunde bluot fere †  
ich bitte dich bluot †  
ich gebüt dir bluot †  
ich beschwer di bluot bi dez heiligen bluotes ere †.  
das du verstandest  
und nit mer bluotest in goß . .

15. Jahrhundert; unten am Rand einer Urk.(unde) von 1331, 12. August, Kirchenlade zu Spiringen.

<sup>1)</sup> Die Punkte finden sich schon in der Aufzeichnung Rütolfs.